

Cahier n° 9 – Août 2002

Société d'histoire Mouillepiéd

Saint-Lambert - Le Moyne, Québec

Société d'histoire Moullépiéd
490, avenue Mercille
Saint-Lambert (Québec), J4P 2L5

Cahier n° 9

Comité de rédaction

Directrice

Huguette Chartrand Copti
Thérèse Corbeil

Révision

Monique Lagrenade Meunier

Couverture

Thérèse Corbeil

Composition et impression

Bossy-Labelle inc.
ISSN : 0829-5778

Sommaire

**Saint-Lambert : de la communauté rurale
à la ville de banlieue**

Introduction	1
Chapitre 1 - Saint-Lambert	2
Chapitre 2 - Préville	42

Dépôt légal : 3^e trimestre 2003
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

La Société d'histoire Moullépiéd remercie les autorités de l'arrondissement de Saint-Lambert - Le Moyne dont l'appui financier a permis la publication de ce neuvième cahier d'histoire.

Saint-Lambert

De la communauté rurale à la ville de banlieue

Introduction

La « perle du Saint-Laurent », tel est le qualificatif que des observateurs¹ du début du XX^e siècle se plaisent à donner à Saint-Lambert. Le fleuve coule à ses pieds. Le paysage a changé depuis. Avec ce cahier, nous voulons retracer l'histoire de Saint-Lambert et des environs depuis ses débuts jusqu'en 1969. Cette évolution sera livrée dans ses grandes lignes : certaines informations sont fragmentaires, et des recherches restent à faire. Nous avons puisé dans les cahiers de la Société d'histoire Mouilleped, mais aussi dans des travaux sur Laprairie et Longueuil et dans des livres d'histoire générale.

Cette publication, divisée en deux chapitres, propose donc aux lecteurs une synthèse des connaissances, dans un ordre chronologique, ce que les autres cahiers de la Société d'histoire n'offraient pas. Le premier chapitre porte sur l'évolution générale de Saint-Lambert tandis que le deuxième volet présente la formation de Prévile.

L'histoire de Saint-Lambert, dans ses débuts, est à la fois tributaire de l'histoire des seigneuries de La Prairie et de Longueuil. Les premières heures du développement de la colonie de cette partie de la rive sud du Saint-Laurent se situent au temps du Régime français. Faisons donc un retour en arrière au temps des seigneuries...

Thérèse Corbeil

Saint-Lambert

par Thérèse Corbeil

Les premières années – le régime seigneurial

Vers 1627, le cardinal de Richelieu, ministre de Louis XIV, dans sa volonté de consolider la puissance coloniale française en Amérique, se penche sur le cas de la Nouvelle-France qui, à l'époque, fait piètre figure lorsque comparée à la puissance coloniale anglaise. La Nouvelle-France ne compte qu'une centaine d'habitants. Montréal n'est pas encore fondée.

Richelieu forme donc en 1627 une compagnie d'importance, les Cent-Associés ou Compagnie de la Nouvelle-France, dont la fonction première est le peuplement. Chaque associé doit contribuer la somme de 3 000 livres. La nouvelle compagnie se voit concéder tout le territoire situé entre la Floride et le cercle Arctique, de Terre-Neuve aux Grands Lacs. Elle aura en outre le monopole pendant quinze ans de la traite des fourrures sur ce territoire. Les habitants peuvent faire la traite, mais doivent vendre les peaux aux commis de la compagnie. La compagnie a l'obligation rigoureuse de voir au peuplement de la Nouvelle-France.

[Les associés], tant pour eux que pour les autres promettent [...] faire passer au dit pays de la Nouvelle-France, deux à trois cents hommes de tous métiers dès l'année prochaine 1628, et pendant les années suivantes en augmenter le nombre jusqu'à quatre mille de l'un et de l'autre sexe, dans quinze ans prochainement venans, et qui finiront en décembre que l'on comptera 1643; les y loger, nourrir et entretenir de toutes choses généralement quelconques, nécessaires à la vie pendant trois ans seulement lesquelles expirés, les dits associés seront déchargés, si bon leur semble, de leur nourriture et entretenement,...²»

La compagnie divise donc en fiefs et seigneuries le vaste territoire et remet les concessions aux colons les plus offrants qui, à leur tour, les donnent en location. Le régime seigneurial est né. Il s'agit donc d'un moyen de distribution et d'occupation des terres. Ce régime, qui s'inspire du système

féodal français, durera officiellement jusqu'en 1854. Le cadre extérieur en est sensiblement le même, il y a un seigneur et des censitaires (on les appelle ici des habitants) qui doivent occuper la terre et payer un impôt ou cens. Mais la comparaison s'arrête là. En Nouvelle-France, le seigneur est plutôt un « entrepreneur en peuplement », selon l'expression utilisée par l'historien Marcel Trudel. La dignité de seigneur est un outil de propagande. « Les Cent-Associés vont utiliser un instrument de propagande de nature attrayante : la dignité seigneuriale appuyée sur la propriété foncière³ » ajoute l'historien. Le seigneur a le devoir strict de concéder des terres à qui en fait la demande. Il doit construire un manoir et un moulin à blé s'il veut percevoir des habitants un droit de mouture... En retour, le seigneur possède certains privilèges, par exemple celui de posséder son banc à l'église, de se faire enterrer sous son banc...

L'histoire de la seigneurie de La Prairie commence en 1647, alors que François de Lauson reçoit de son père, Jean de Lauson, futur gouverneur de la Nouvelle-France, un vaste domaine, la seigneurie de la Cité. Il concède une partie de son fief aux Jésuites,

[...] pour attirer les peuples sauvages du dit pays à la connaissance du vrai Dieu [...] deux lieues de terre le long de la dite rivière Saint-Laurent du côté sud, à commencer depuis l'île Sainte-Hélène jusques à un quart de lieue d'une prairie dite de La Magdeleine vis-à-vis des îles qui sont proches du sault de l'île de Montréal...⁴

L'intention est louable, mais concession d'une seigneurie ne signifie pas pour autant peuplement immédiat. Il faudra attendre vingt ans pour que la seigneurie de La Prairie soit peuplée, car comme le dit l'historien Louis Lavallée, « s'établir avant [1667], qui marque le début de son histoire démographique, aurait équivalu à un suicide presque certain⁵ », en raison de la présence constante des Iroquois. Le sulpicien Guillaume Vignal a appris à ses dépens cette triste vérité. Désireux de terminer la construction du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, M. Vignal s'est rendu avec quelques ouvriers à l'île à la Pierre (située en face de l'actuelle avenue Lorne de Saint-Lambert) pour chercher certains matériaux. Les Français, surpris par une bande d'Iroquois y ont laissé leur vie⁶.

DATE DU
CONTRAT
DE
CONCESSION

PREMIERS
CONCESSIONNAIRES

1685

1697

1680	TERRE NON CONCEDEE	TERRE NON CONCEDEE	JEAN CAILLOUD ^a
26-11-79	ANDRÉ MARSIL ^b	ANDRÉ MARSIL	FRANÇOIS CHARON ANDRÉ MARSIL
02-06-79	JACQUES PERRAS ^c	JACQUES PERRAS	JEAN ROY hrs
18-03-78	CLAUDE RURE ^a	CLAUDE RURE	ADRIEN BÉTOURNÉ
14-12-77	JACQUES DENIAU ^b	JACQUES DENIAU	PIERRE BÉTOURNÉ
15-07-77	PIERRE PERRAS ⁱⁿ	PIERRE PERRAS ⁱⁿ	ETIENNE TRUTEAU
28-06-77	JEAN ROUX		
26-09-77	PIERRE FOUBERT	PIERRE FOUBERT	ETIENNE TRUTEAU
16-07-74	GUILAUME BRUNO	JEAN BOUTHILLER	ETIENNE TRUTEAU
09-10-74	JACQUES SUPERNANT	JACQUES SUPERNANT	ANTOINE DELMAS
09-10-74	PIERRE REBOURS	NICOLAS LEPTLEUR	MATHIEU GERVAIS
05-08-74	GILLES DURAND		
06-07-74	JEAN HÉNARD	MATHIEU GERVAIS	MATHIEU GERVAIS
12-07-75	PHILIPPE JARNY		
08-12-74	ANDRÉ ROBIDOU	ANDRÉ ROBIDOU hrs	ANDRÉ ROBIDOU hrs
25-05-75	PIERRE LEFEBVRE	PIERRE LEFEBVRE	EUSTACHE DUMAY
09-07-75	ANTOINE ROUSSEAU	JEAN ROLL	JEAN PATENOTRE
02-02-74	CHARLES DIËL	CHARLES DIËL	CHARLES DIËL
	PIERRE FOUBERT		

Les premiers concessionnaires de la côte du Mouilleped. Nous reproduisons ici le tableau qui a été présenté dans le Cahier n° 1 du Comité d'histoire Mouilleped.

La présence des soldats du régiment de Carignan-Salières, appelés à la rescousse des Français menacés, impressionnera sans doute les Iroquois qui s'engagent dans un processus de paix en 1667. La situation devient alors propice au développement. Le noyau initial du peuplement de La Prairie se situe autour du bassin de la rivière Saint-Jacques. Un deuxième noyau d'occupation humaine s'étendra le long de la côte Saint-Lambert. Entre 1674 et 1679, les Jésuites, seigneurs de La Prairie de la Magdeleine, accorderont dix-sept concessions dans la partie « lambertoise » de la côte Saint-Lambert de la seigneurie; très tôt, celle-ci est connue sous le nom de Mouilleped. Un exemple d'acte de concession d'une terre du Mouilleped, rédigé par le secrétaire des Jésuites, Joseph Tissot, est reproduit en page suivante. Un mystère entoure ce personnage. Tissot, pense l'historien Yvon Lacroix, serait un nom d'emprunt. Condamné en France à trois ans de galère pour une affaire de fausse monnaie, Pierre de Jansenay (ce serait son nom véritable) aurait vu sa peine être commuée à la condition d'entrer au service des pères jésuites pour une période de trois ans⁷.

1674
D
de la ville de Bordeaux

Nous Jacques Simon Religieux de la Compagnie
 de Jesus & Supérieur de la résidence de la paroisse de la
 Magdeleine voulant faire par l'ordonnance de la Seigneurie
 de ladite paroisse de la Magdeleine à nous appartenant
 par la demourance de Monsieur le Maître François de
 Lamoignon Conseiller de son Roy & du Conseil de Parlement de
 Bordeaux & dats du premier avril mil six cent quarant
 sept, & par la prise de possession par laquelle Monsieur
 Eper mil par Monsieur Daillabour gouverneur de l'Académie
 général pour le Roy & pour la Nouvelle France le
 sixième Juin mil six cent quarant six & d'après
 pour ce suffisamment autorisé par le R. V. de nos pères
 Claude Daillon Recteur du Collège de Québec &
 Supérieur de tout le territoire de la Nouvelle France
 sçavoir faisons que celle Durant nous ayant
 demandée quelque portion de terre comprise dans la
 paroisse de la Magdeleine, nous luy avons
 volontairement donnée & concédée au nom, donné
 & concédée par ce présent pour le joint & disjoint
 luy & ses heirs & ayant cause. la contenance de
 quarante arpents de terre, savoir de six arpents de front
 sur cinquante six de profondeur, commençant au bout du
 pont d'ambert, & commençant au bout du pont sur
 vingt de profondeur, ayant pour voisin du costé du
 sud Jean Jourd, & du costé du nord le sieur de la Rivière,
 Et quand ladite concession sera juridiquement bornée, on
 admettra à la fin du présent contrat les lignes courantes
 del'arpent. la présente concession don née aux charges &

Concession à Gilles Durant, 4 août 1674, « Biens des Jésuites », ANQ.

La lecture des contrats notariés nous renseigne sur un fait intéressant. Très tôt, une distinction nette s'est opérée dans l'esprit des habitants entre le fait de demeurer à la côte Saint-Lambert et celui d'habiter le Mouilleped.

Beaucoup s'interrogent sur l'origine du nom de Saint-Lambert donné à la côte. Une légende largement répandue raconte que Lambert Closse, sergent major de la garnison de Montréal, notaire seigneurial et gouverneur intérimaire de Montréal entre 1655 et 1657, tué par les Iroquois le 6 février 1662, est venu sur les terres de la seigneurie pour y chasser. L'historien Yvon Lacroix a effectué une fouille systématique de tous les documents contenus dans les *Biens des Jésuites* et n'a rien trouvé qui pourrait confirmer cette idée. L'historien émet l'hypothèse que les Jésuites ont peut-être voulu rappeler le souvenir de cet homme « dont la piété ne cedeoit en rien à la vaillance, & qui avoit une presence d'esprit tout à fait rare dans la chaleur des combats⁸ ». Un fait demeure, la côte Saint-Lambert de la Seigneurie de La Prairie n'a jamais appartenu à Lambert Closse. La terre qu'il possédait se trouvait à Montréal près de la rue Saint-Laurent actuelle.

Le mot Mouilleped apparaît pour la première fois dans un acte du notaire seigneurial Pierre Collard : le partage des biens de Pierre Foubert, daté de 1686⁹. Pierre Foubert venait de mourir et n'avait aucune famille. La terre, qui lui avait été concédée en 1677, fut alors vendue à Étienne Trutteau. Le tableau, reproduit en page 5, représentant la liste des premiers concessionnaires du Mouilleped, a été élaboré par l'historien Yvon Lacroix à partir de ses recherches dans les archives des Biens des Jésuites. Ce tableau a déjà été présenté en 1980 dans le *Cahier n° 1* du comité d'histoire Mouilleped¹⁰.

Les noms de certains concessionnaires nous sont familiers : Marsil, Trutteau (Trudeau), Supernant (Surprenant). Malgré son surnom, André Marsil dit l'Espagnol n'est pas né en Espagne, mais plutôt à Saint-Omer en Artois (Pas-de-Calais). L'Artois a été possession de la maison d'Autriche qui a régné également sur l'Espagne, ce qui peut expliquer l'origine du surnom. Venu en Nouvelle-France en qualité de domestique du marchand bourgeois Michel Pelletier des Trois-Rivières, il épouse Marie Lefebvre. Au moins six enfants naîtront de cette union. Originnaire de la région de La Rochelle (Charente-Maritime), Étienne Trutteau est maître charpentier de grosses œuvres. Il épouse à Montréal le 10 janvier 1667 Adrienne Barbier¹¹.

D'autres sont tombés dans l'oubli, ils n'ont jamais fait souche en Nouvelle-France. Certains sont morts trop tôt, comme Pierre Foubert, d'autres sont probablement retournés en France.

Les concessions du Mouilleped sont situées à l'extrémité de la seigneurie de La Prairie. Elles rejoignent les concessions de la seigneurie de Longueuil dont le développement commence à peine. Nous y reviendrons.

En 1684, les hostilités avec les Iroquois reprennent et les attaques se font de plus en plus violentes. Malgré toute la vigilance dont ils font preuve, des habitants de La Prairie sont tués par les Iroquois qui attaquent en petites bandes. Pierre Diel âgé de sept ou huit ans, fils de Charles, un des habitants du Mouilleped, est enlevé par des Iroquois et adopté par eux. Il ne tarde pas à vivre selon les us et coutumes iroquoises, mais reviendra dans la seigneurie puisqu'on le retrouvera devant le notaire Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin¹² alors qu'il vendra « ses droits successifs et immobiliers » à Jacques Perras, maître tailleur d'habits. Il devra alors se faire accompagner par Toussaint Lecavalier, marchand bourgeois et interprète en langue iroquoise. Dans un autre contrat semblable, c'est Jean-François Demers qui lui servira d'interprète¹³.

La première guerre intercoloniale éclate en 1689 et dure jusqu'en 1697. Cet épisode, désastreux pour la Nouvelle-France dans son entier, touche également la seigneurie de La Prairie où des raids contre les colons sont menés.

La seigneurie de Longueuil se développe, quant à elle, à partir de cinq concessions. La première concession date de 1657. Il s'agit d'un arrière-fief de cinquante arpents de front sur cent de profondeur, détaché de la seigneurie de La Citière¹⁴, propriété de François de Lauson, dont nous avons parlé précédemment. Un plan de la seigneurie dressé à partir des actes de concession du notaire Jacques Bourdon (page 12) ne montre aucune concession sur le côté lambertois en 1675¹⁵.

En 1723, le profil n'est plus le même; la seigneurie de Longueuil est devenue baronnie. En effet, Charles Le Moyne, fils du premier seigneur de Longueuil, a reçu de Louis XVI, en 1700, le titre de baron pour loyaux services rendus. Le plan dessiné à partir du recensement seigneurial (page 13) montre l'augmentation du nombre de concessions¹⁶.

Parmi les premiers censitaires, se trouvent des soldats du régiment de Carignan venu en Nouvelle-France combattre les Iroquois. Lorsque le régiment retourne en France, certains soldats (environ 400) décident de s'installer ici sur des terres. D'autres colons sont des domestiques, engagés pour une période de trois ans, qui ont décidé de demeurer en Nouvelle-France, une fois leur contrat terminé. Jacques Supernant dit Sanssoucy est soldat de la compagnie de Contrecoeur; André Marcil est venu en Nouvelle-France comme domestique. Le recensement seigneurial de La Prairie de 1733 fait état de l'existence de 19 terres. Sur la moitié d'entre elles environ, on a construit maison, grange et parfois d'autres bâtiments, et sur les autres, il n'y a rien.

Le recensement offre des données d'ordre général et permet de connaître l'état de la seigneurie. L'inventaire de la communauté des biens, source quasi inépuisable de renseignements, constitue un outil indispensable au chercheur historien. Nous savons peu de l'histoire des premiers habitants, faute de sources historiques. Toutefois, l'inventaire après décès nous permet d'entrer dans le quotidien des habitants. Il s'agit d'une procédure obligatoire dans les cas où les enfants sont mineurs, car lors d'un remariage, il faut éviter que les biens de la communauté dissoute par la mort fassent partie de la nouvelle communauté ainsi créée avec le remariage du conjoint survivant. Le notaire ou les notaires se rendent à la maison du défunt et en dressent un inventaire complet de ses possessions. Tout d'abord, nous apprenons le nom des époux, parfois la cause de la mort, le nom et l'âge des enfants. Le notaire mentionne également le nom des parents ou amis présents pour la circonstance et qui font parfois office d'évaluateur des biens. Lors de l'inventaire, tout est noté, des biens meubles aux ustensiles en passant par les contrats notariés jusqu'aux « méchantes chemises ». Selon ces contrats de l'époque, surtout ceux de la première moitié du XVIII^e siècle, les maisons sont en pièce sur pièce et les granges, en pieu. À en juger par l'état de ces bâtiments, on se demande souvent comment des hommes et des femmes ont pu y demeurer, fonder une famille, braver les grands froids et surmonter les caprices du temps.

À partir de 1664, en Nouvelle-France, l'administration de la justice et des lois, tant civiles que criminelles, est dictée par la Coutume de Paris. Axée sur l'autorité paternelle, cette coutume existe en France depuis le début du XVI^e siècle dans la Prévôté et le Vicomté de Paris. Le droit coutumier en Nouvelle-France diffère quelque peu. Ici, il n'y a ni avocat, ni chancellerie.

Acte de partage des biens de Pierre Foubert, 8 décembre 1686, notaire Pierre Colard, « Biens des Jésuites », ANQ.

Le présent acte de partage est intervenu entre les sieurs de la Compagnie des Jésuites de la Province de Québec, d'une part, et les sieurs de la Compagnie des Jésuites de la Province de France, d'autre part, en vertu d'un acte de partage fait le 24 novembre 1686, par lequel lesdits sieurs de la Compagnie des Jésuites de la Province de Québec ont été chargés de partager les biens de la Compagnie des Jésuites de la Province de France, et lesdits sieurs de la Compagnie des Jésuites de la Province de France ont été chargés de partager les biens de la Compagnie des Jésuites de la Province de Québec. Lesdits biens ont été divisés en quatre parts, savoir : une part pour les Jésuites de la Province de Québec, une part pour les Jésuites de la Province de France, une part pour les Jésuites de la Province de Québec, et une part pour les Jésuites de la Province de France. Lesdits biens ont été vendus à la vente, et les deniers de la vente ont été répartis entre lesdits sieurs de la Compagnie des Jésuites de la Province de Québec et lesdits sieurs de la Compagnie des Jésuites de la Province de France, conformément à l'acte de partage susdésigné. Lesdits biens ont été vendus à la vente, et les deniers de la vente ont été répartis entre lesdits sieurs de la Compagnie des Jésuites de la Province de Québec et lesdits sieurs de la Compagnie des Jésuites de la Province de France, conformément à l'acte de partage susdésigné. Lesdits biens ont été vendus à la vente, et les deniers de la vente ont été répartis entre lesdits sieurs de la Compagnie des Jésuites de la Province de Québec et lesdits sieurs de la Compagnie des Jésuites de la Province de France, conformément à l'acte de partage susdésigné.

Partage des biens de Pierre Foubert, 8 décembre 1686, notaire Pierre Colard, « Biens des Jésuites », ANQ.

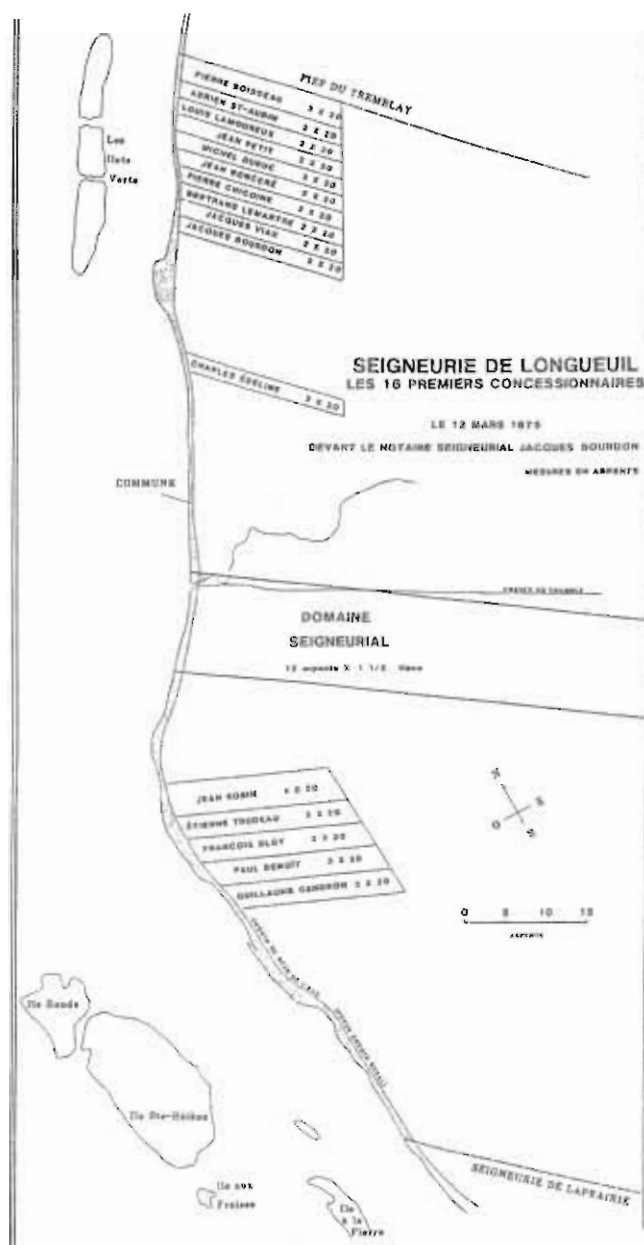
La Coutume en Nouvelle-France semble plus flexible dans certaines procédures. Il faut s'adapter à l'éloignement et au manque général de ressources¹⁷.

Le Mouilleped et la paroisse de Longueuil

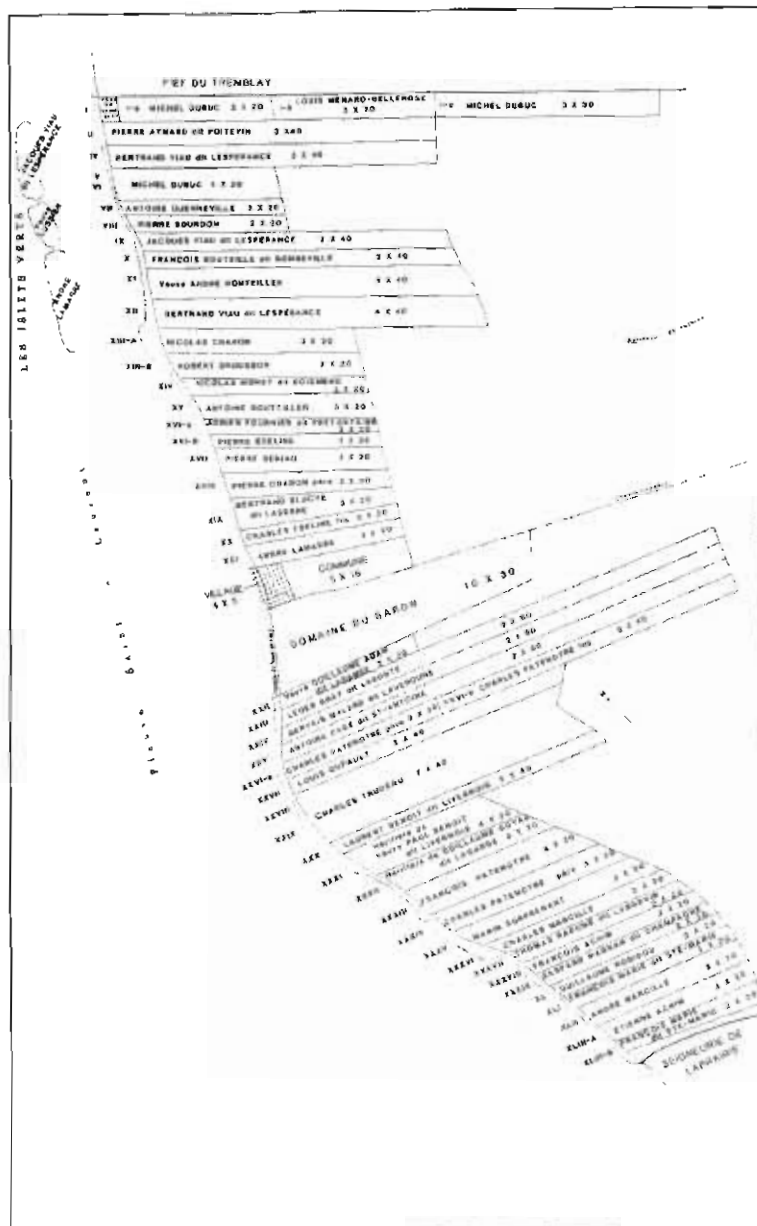
En 1725, le Mouilleped, partie intégrante de la seigneurie de La Prairie, est officiellement réuni à la paroisse de Longueuil. Cette affaire des curés de Longueuil et de La Prairie dure depuis dix ans. En 1715, la cure de la paroisse de Longueuil est confiée au sulpicien Claude Dauzat. L'acte d'intronisation du curé indique que le Mouilleped fait partie d'ores et déjà de la paroisse de Longueuil. De toute évidence, les habitants du Mouilleped préfèrent fréquenter l'église de La Prairie, probablement en raison de la distance. Sommés par huissier de fréquenter l'église de Longueuil, les habitants manifestent leur opposition au moyen d'une déclaration signée devant le notaire Guillaume Barrette. Ce sont Jean et Mathieu Gervais, Louis Bientourné (Bétourné), Étienne et Toussaint Trutteau, Joseph Robidou, Eustache et Maurice Dumay, Jean-Baptiste Bibeau, Charles Dielle, Nicolas et Jacques Varin dit Lapistolle. Protestation vaine, les habitants du Mouilleped doivent plier. Au même moment, les habitants de Longueuil sont sommés par l'intendant de payer les frais encourus par la construction d'une nouvelle église en pierre¹⁸.

Des liens solides se tissent entre les habitants, les Marcil, les Gervais, les Trudeau et les Bétourné entre autres. Le fils de l'un marie la fille de l'autre, des enfants naissent et en grand nombre. Dans son étude sociale sur la seigneurie de La Prairie¹⁹, Louis Lavallée constate une endogamie marquée*. Pourtant, les archives judiciaires, comme le mentionne également l'historien, montrent certains habitants impliqués dans des litiges qui ne leur font pas toujours honneur. En 1718, Mathieu Gervais du Mouilleped désire obtenir la révocation d'une donation faite auparavant à son fils Pierre, sous prétexte que les termes du contrat ne sont pas respectés²⁰. Pierre, affirme son père, le nourrit mal et ne l'entretient pas adéquatement. André Marsil s'adresse également à la cour²¹ pour obtenir une pension à laquelle devront contribuer tous ses enfants puisqu'ils ne l'entretiennent pas de façon satisfaisante et ne respectent pas son âge avancé. La vie est rude et parfois inhumaine.

* *Endogamie : règle qui recommande ou prescrit le mariage à l'intérieur d'un groupe social.*



Les 19 premiers concessionnaires de la seigneurie de Longueuil, Société d'histoire de Longueuil (Recherche : Louis Lemoine et Robert G. Gareau, cartographie, Raymond Damian).



Plan terrier de la baronnie de Longueuil d'après le recensement de 1723, Société d'histoire de Longueuil (Recherche : Robert G. Gareau et Louis Lemoine, cartographie, Raymond Damian).

Les habitants de la rive sud du Saint-Laurent profitent de la proximité de Montréal pour écouler leurs produits. Leur aisance matérielle, que l'on remarque à la fin du XVIII^e siècle, peut s'expliquer ainsi. Il y a aussi la traite des fourrures, occupation lucrative qui a attiré bon nombre d'habitants de l'époque. Les archives notariales montrent que certains habitants des deux seigneuries (le Mouillepiéd n'y échappe pas) ont signé des contrats d'engagement avec des marchands pour se rendre dans les « Pays d'en-haut » pour faire la traite, c'est-à-dire au pays des Illinois. « Presque toutes les familles de La Prairie ont donc, un jour ou l'autre, envoyé un de leurs fils aux Pays d'en-haut, mais leur participation est cependant très inégale et dépend de leur importance numérique ou des traditions établies chez elles²². »

La conquête et l'invasion américaine

Faute de recherche sur le sujet, il est difficile de savoir jusqu'à quel point la conquête a perturbé l'existence paisible des colons du Mouillepiéd et de Longueuil. En raison de la proximité de Montréal, ces habitants ont sûrement ressenti les contrecoups de la capitulation. Nous savons que certains habitants se sont battus contre les Anglais. Charles Marsil, petit-fils d'André Marsil dit l'Espagnol et habitant du Mouillepiéd, meurt à Québec des suites de blessures lors d'un combat (comme en témoigne l'inventaire des biens dressé après sa mort²³). D'autres ont sûrement combattu, mais pour le moment, nous ignorons tout de leur sort.

L'Acte de Québec de 1774 redonne aux Canadiens le droit coutumier en matière civile (les lois anglaises sont maintenues en matière criminelle) et la liberté de leur religion. L'invasion américaine de 1776 se fera sentir jusqu'à Longueuil. En effet, les troupes américaines d'Ethan Allen se rendent jusqu'au fort de Longueuil. De là, elles traversent le fleuve en canots jusqu'à la Longue-Pointe où se trouvent quelque trois cents volontaires canadiens et une trentaine d'Anglais qui opposent une résistance farouche. Ethan Allen et ses soldats doivent traverser de nouveau le fleuve vers Longueuil. Cet épisode est connu sous le nom de bataille de Longueuil²⁴.

En 1773, la Compagnie de Jésus est supprimée partout dans le monde. Le père Casot, administrateur des biens des Jésuites en 1791, remet à Maurice Blondeau, agent de la Couronne, tous les titres et papiers relatifs aux biens appartenant à l'ordre religieux²⁵.

Les années 1830-1840 marquent l'arrivée de résidents anglais dans le Mouillepied, entre autres les Cross, les Smith et les Phillips. De toute façon, d'autres événements se dessinent. Devenu désuet, le régime seigneurial, qui a survécu à la conquête anglaise, est aboli en 1854. Dès le début des années 1840, « la bourgeoisie et la masse paysanne réclament une révision du système seigneurial qu'elles jugent inadapté aux conditions nouvelles du capitalisme²⁶ ».



Maison Smith, 17, chemin Riverside, construite vers 1850, coll. Société d'histoire Mouillepied.



Maison Vanier, chemin Riverside, propriété de Robert Cross vers 1832, coll. Société d'histoire Mouillepied.



Maison Marsil, chemin Riverside et avenue Pine, vers 1912, coll. Société d'histoire Mouillepie.

Maison Sharpe, 789, chemin Riverside, photo: Wassim Sader.



Le musée Marsil, coll. Société d'histoire Mouillepie.



*Maison Auclair, 405, chemin Riverside, construite vers 1770,
coll. Société d'histoire Mouillepie.*



*Le Hurlevent, 843, chemin Riverside, coll. Société d'histoire
Mouillepie.*

Le début de l'urbanisation

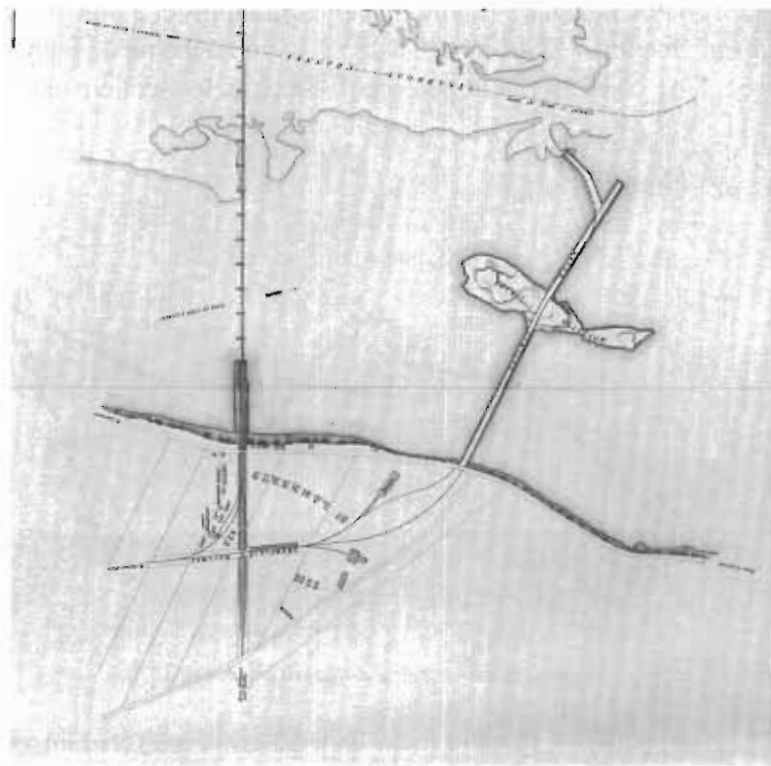
Au début des années 1850, la future municipalité de Saint-Lambert est exclusivement rurale. Faute d'étude sur le sujet, impossible de connaître le dynamisme de la population. Point de noyau villageois, point d'industrie, point de centre administratif. C'est à Longueuil ou à Laprairie que toutes ces caractéristiques sont rassemblées. Percevoir ce milieu rural replié sur lui-même et incapable de profiter de sa position privilégiée face à Montréal représente une façon réductrice de voir la réalité. Des ingénieurs de la première moitié du XIX^e considèrent le fleuve trop dangereux pour permettre la construction d'un pont. Un ingénieur américain privilégie l'Île des Sœurs comme point d'ancrage d'un futur pont. Pourtant l'isolement n'est pas absolu; des échanges commerciaux par voie d'eau avec Montréal existent depuis le Régime français, de même que des échanges par voie de terre avec Longueuil et Laprairie.

Le développement urbain de Saint-Lambert doit être situé dans une approche dynamique. Le milieu rural veut participer aux bienfaits engendrés par le développement des communications et du transport ferroviaire.

En 1836, la *Champlain and St. Lawrence Railroad Company*²⁷ construit la première ligne ferroviaire au Canada entre les villages de Saint-Jean et Laprairie. La distance est courte, mais ce trajet réduit considérablement le temps de transport. En 1852, la compagnie abandonne son terminus à Laprairie et privilégie un nouvel embranchement qui se rend jusqu'à l'île Moffatt*. Il n'est pas question pour le moment de construire un impossible pont sur le fleuve Saint-Laurent.

Cet aménagement du territoire amène sûrement les propriétaires fonciers à désirer « l'appropriation différenciée de l'espace » et demander l'érection du territoire en municipalité. Au moment de l'érection de la municipalité de Saint-Lambert (1857), la fragmentation de la paroisse de Longueuil s'explique d'autant que la construction d'un pont sur le Saint-Laurent est devenue une réalité en voie d'être parachevée.

*De nos jours, cette île n'existe plus. Elle fait maintenant partie de l'île Notre-Dame, créée au moment de l'Expo 67 tout juste en face de Montréal.

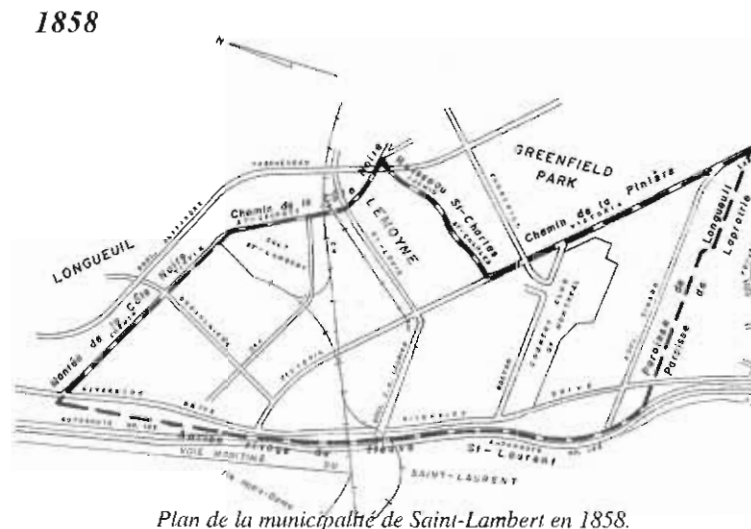


Plan du quai de l'île Moffatt et des installations ferroviaires de la Champlain & St. Lawrence Railroad Company vers 1853. On y voit le tracé suggéré d'un pont entre Montréal et la rive sud. Coll. Notman, Musée McCord.



Pont Victoria, photo avant 1898, Coll. Notman, Musée McCord.

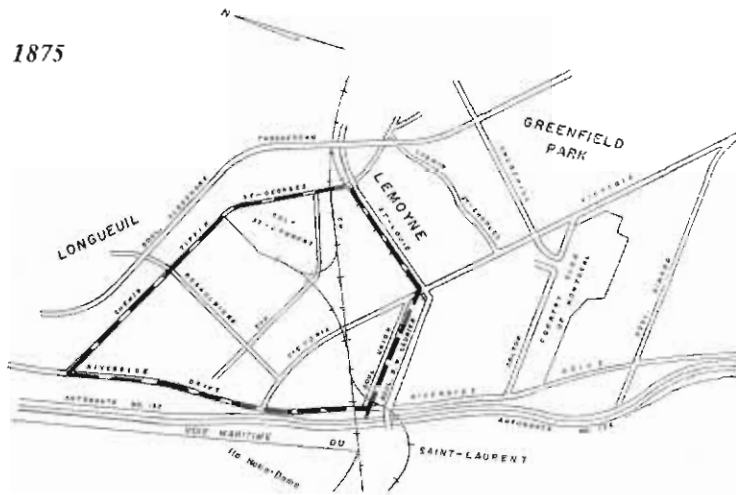
En vertu de la Loi des municipalités et chemins et au moyen de l'Acte 20 *Victoria*, chapitre 132 du 1^{er} juillet 1857, la municipalité de Saint-Lambert est érigée. Une correction s'impose en 1858 dans les sections décrivant les



limites de la municipalité. En effet, l'acte de 1857 se réfère au chemin seigneurial, terme impropre puisque les seigneuries n'existent plus. Il faut plutôt parler de chemin paroissial. L'acte sera donc amendé par 22 *Victoria*, chapitre 78. Louis Bétourmay devient le premier maire. Descendant d'Adrien Bétourmay, habitant du Mouillepie, né en 1825, il étudie au Collège de Montréal et, en février 1849, est admis au Barreau du Bas-Canada. Il fait sans doute partie des notables du Mouillepie. Avocat dans le bureau du député Georges-Étienne Cartier, il devient, en 1872, juge à la Cour du banc de la reine au Manitoba où il mourra en 1879²⁸.

Le territoire de la jeune municipalité est vaste. Il comprend l'actuelle ville de Saint-Lambert et le territoire de la ville de Lemoyne. Ces limites seront toutefois modifiées à quelques reprises au cours des décennies suivantes. Les plans montrent l'évolution des limites du territoire en 1858, 1875 et 1935²⁹. En 1969, les limites seront sensiblement les mêmes que celles de 1858 (voir plan dans le chapitre sur Prévile).

En 1860, le pont Victoria s'ouvre à la circulation ferroviaire et favorise le développement de Saint-Lambert. C'est la naissance et le développement d'une banlieue à partir du chemin de fer et ensuite des tramways électriques.



Plan de la municipalité de Saint-Lambert en 1875.

S'ensuit un développement de tous les aspects de la vie humaine. Églises et écoles voient le jour. La construction domiciliaire va bon train. Vers la fin du XIX^e siècle, les promoteurs du temps, à grands renforts de publicité, incitent les personnes à venir s'installer à Saint-Lambert. Des maisons sont construites dans Victoria Park, entre autres, sur les rues Edison, Hickson...

Quelques industries sont attirées par les avantages pécuniaires qu'offrent la Ville. En 1907, la *Waterman Fountain Pen* s'installe à Saint-Lambert sur la rue qui porte son nom³⁰. Les institutions financières emboîtent le pas et ouvrent des succursales.

Le tableau de la page 22 présente la population de Saint-Lambert selon les recensements effectués entre 1850 et 1931³¹. La diminution de la population, entre 1861 et 1871, s'explique par la réduction du territoire en 1862.

<i>Année</i>	<i>Total</i>	<i>Franco-</i>	<i>Anglo-</i>	<i>Autres</i>	<i>Non</i>
			<i>phones</i>	<i>phones</i>	<i>spécifiés</i>
1861	530	431	86	13	0
1871	327	179	148	0	0
1881	332	92	234	1	5
1891	906	299	600	—	7
1901	1362	589	758	14	1
1911	3344	1038	1834	418	54
1921	3890	1379	2425	78	8
1931	6075	1864	4039	167	5

Source : Statistique Canada

Les premières rues

En 1872, la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc entreprend de lotir le terrain dont elle est propriétaire, situé entre l'avenue Victoria, le bord de l'eau et la rue Saint-Denis. Sur ce plan, les rues tracées ne portent aucun nom. Vers 1880, le *Lovell Directory*, (annuaire des rues et des résidants de Montréal et de ses environs) ne mentionne que l'avenue *Victoria*. Cet ancien chemin seigneurial du Régime français, connu sous le nom de chemin Lapinière, a maintenant un nom « royal » : Victoria (1819-1901), reine de Grande-Bretagne et d'Irlande (1837) devenue en 1876 impératrice des Indes.

Au cours des années suivantes, d'autres rues reçoivent des noms royaux. Les avenues *Lorne* et *Argyle* se rapportent peut-être à la même personne : John Campbell, 9^e duc d'Argyll, marquis de Lorne, époux de la princesse Louise, une des filles de Victoria, et gouverneur général du Canada à partir de 1876. Si l'avenue Argyle se rapporte à cet illustre personnage, son orthographe est fautive. Toutefois Argyle ainsi orthographié se retrouve en Écosse, en Australie et en Nouvelle-Écosse. La rue *Prince-Arthur* rappelle Arthur duc de Connaught, fils de la reine Victoria.

En 1915, le *Lovell* mentionne 38 rues dont certaines rappellent des lieux de l'Empire britannique : *Cadzow*, château d'Écosse où Marie 1^{re}, reine d'Écosse trouva refuge (1568) après avoir abdicqué le trône d'Écosse en faveur de

JAS. BAYLIS & SON—CARPET, OIL CLOTH and CURTAIN WARE—458 & 461 NOTRE DAME ST

Vallières Stanislas, grocer, cor George Hypolite and Mary Ann, h 461 Mary Ann
 Vallières Antoine, grocer, 315 St Lawrence, h 238 Mount Royal
 VALLIERES OLIVIER, grocer and houl-keep, 317 and 319 St Lawrence
 Vanable Jas., machinist, 76 Sanguinet
 Vanier Emiliën, grocer, 21 St Lawrence
 VANIER & GRAVEL, dry goods merchants, 223 St Lawrence
 Vanier Odilon, of Vanier & Gravel, 221 St Lawrence
 Vary Siméon, shoemaker, 163 St Lawrence
 Vaudry J. Bte., 156 Parthéon
 Verdon Jean, butcher, 100 Sanguinet
 Verdon Joseph, carter, 81 St Jean Baptiste
 Vergéle Pierre, plasterer, 32 George Hypolite
 Vermette Louis, undertaker, 628 and 630 Sanguinet
 Versailles Joseph, carter, r 212 Cadieux
 Vicina Augustin, carriagemaker, 70 George Hypolite
 Vicina Augustin, carriagemaker, 38 St Dominique
 Vieu Augustin, laborer, 143 St Dominique
 Vieu Rusolt, shoemaker, 159 Dufresne
 Vieu Mrs. Angela, wid Augustin, 102 George Hypolite
 Vieu Mrs. Ursine, wid Stanislas, r 199 St Dominique
 Vieu Pierre, shoemaker, 563 Oboze Hypolite
 Vilbon Achille, customs officer, 148 St Lawrence
 Vilbon Alfred, M.D., 130 St Lawrence
 Vilbon Charles A., advocate and official assignee for the county of Hochelaga, 8 St James st, Montreal, h 275 St Lawrence
 Villemain Louis, 203 St Lawrence, h 201 St Lawrence
 VILLENEUVE JOSEPH OCTAVE, mayor of the municipality of St. Jean Bte. village, dealer in groceries, wines, spirits and provisions, 316, 318, 320 St Lawrence, cor Mill and, h Mount Royal av n toll gate
 Villeneuve L., blacksmith, 231 St Elizabeth
 Villeneuve Magloire, butcher, 254 St Lawrence
 Vincent Balthazar, tailor, 26 George Hypolite
 Viol Nicaise, shoemaker, 133 Trucheur
 White Jas., blacksmith, 198 Cadieux
 William A., sailor, 226 George Hypolite
 Widdington John, machinist, 122 St Elizabeth
 Williams Geo., sewing machine agent, 123 St Lawrence
 Williams Wm. II., bookkeeper, 64 St Dominique
 Wilson Mrs. Sarah, wid John, r 163 Clark
 Young Dr. Wm., 445 Rachel

ST LAMBERT.

A village on the south shore of the river St Lawrence, between Longueuil and Laprairie, directly opposite Montreal, partly in the seigniorie of Lajemerie, partly in the barony of Longueuil, parish of Longueuil, county of Chambly, district of Montreal.

* Also called South Montreal.

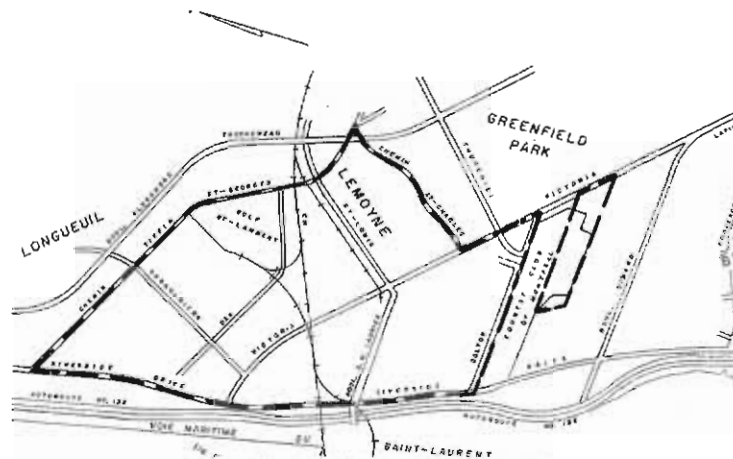
There is here a station of the Grand Trunk railway, with branch to St John and Rouses Point, situated at the east end of the Victoria bridge. The terminus of the Champlain, Shefford and Chambly railway is located here. From the favorable situation of this village, and its excellent means of communication, at all seasons, with Montreal and the neighboring places, it promises to become the centre of considerable business. Montreal Telegraph Co. has an office here. Communication is had with Montreal by Grand Trunk railway five times daily, and by steam ferry six times. Distant from Montreal by steamer 2 miles, fare 5c.; by rail 6 miles, fare 3c. Mail daily. Population about 600.

Achin Louis, switchman, St Lambert village
 Anderson Miss Jane M., St Lambert village
 Anderson Richard, Victoria cottage
 Hariteau Joseph, jun., laborer
 Bariteau Joseph, sen., laborer
 Beatty John, manager Wines
 Beatty James, bookkeeper
 Beatty Edward, printer
 Bétournay Pierre, farmer
 Brady John, laborer
 Brossard Antoine, laborer
 Canadian Express Co., G. T. Merriman, agent
 Champagne Luc
 Comtois Clément
 Cornwall William, engineer G.T.R., St Lambert
 Cross Robert, farmer
 Curn Richard, carter, St Lambert village
 Daigneau Antoine, councillor, school commissioner, farmer
 David Louis, farmer
 Davis Mrs. A. G., St Lambert
 Dele Mrs. J., wid Edm., Prince Arthur Terrace
 Duché J., wid Edm., Prince Arthur Terrace
 Duval Isaac, laborer, St Lambert
 Fitzgibbon J., section foreman G.T.R.
 Goodhugh W. S., merchant, St Lambert village
 Goyet Toussaint, farmer, St Lambert
 Hagerty Daniel, laborer, St Lambert village
 Harper John, druggist
 Harris H. P., publisher, St Lambert village
 Houle Hormidas, G.T.R., St Lambert
 Huguenot B., of Tester & Co., St Lambert village
 Irving Andrew, postmaster, St Lambert
 Jackson Jos., laborer, St Lambert village
 Lapierre Charles, sec. -treas. of St Lambert Corporation, St Lambert river road
 Leeming John, St Lambert village
 Lesage Adolphe, machinist, St Lambert village
 McCarthy James, section foreman G.T.R.
 Mcintosh R., grocer, Elms Place
 Moulouze P. N., contractor, St Lambert village
 Marshall John, dry goods, St Lambert
 Marshall Wm., telegraph operator, St Lambert
 Marshall W. P., operator G.T.R.
 Mattinson James, of Mattinson, Young & Co., St Lambert road

LACKAWANNA Coal is the cheapest and most satisfactory for Steam

À partir de 1877, le Lovell's Montreal Directory inclut une section qui se rapporte aux villes et villages avoisinants. Cette page est tirée du bottin de 1877. À remarquer, aucune rue n'est identifiée.

son fils; *Aberdeen*, celui d'une ville d'Écosse sur la mer du Nord et *Woodstock*, celui d'une ville au nord d'Oxford. La rue *Osborne* évoque sûrement la résidence balnéaire de la reine Victoria et du prince Albert située sur l'île de Wight dans la Manche, où Victoria meurt le 22 janvier 1901.



Plan de la ville de Saint-Lambert en 1935.

Les églises

En 1866, les *Wesleyan Methodists* construisent leur église sur l'avenue Victoria. Aujourd'hui démolie, elle était située près de la rue Aberdeen, sur le site du magasin de la Société des alcools du Québec. Elle sert également aux anglicans et aux presbytériens³². En 1886, les anglicans possèdent leur propre temple, dédié à saint Barnabé. Devenu trop petit, il est vendu à la corporation maçonnique en 1928, et une nouvelle église est construite à côté. Les deux bâtiments existent toujours³³. De leur côté, en 1892, les presbytériens construisent leur église sur l'actuelle rue Greene, entre les avenues Lorne et Victoria. Elle est aujourd'hui démolie. En 1927, les Églises méthodiste et presbytérienne (à l'exception d'un certain nombre de membres) forment l'Église Unie et s'installent sur le boulevard Desaulniers³⁴.

À la fin du siècle dernier, les catholiques n'ont toujours pas d'église. Au milieu du XIX^e siècle, des demandes avaient été effectuées auprès de M^{gr} Bourget pour l'érection d'une chapelle, desserte de Saint-Antoine-de-Longueuil. On invoque entre autres l'éloignement de l'église de Longueuil (surtout pour les habitants du Mouilleped) et l'impraticabilité des chemins durant

EXCURSION ^ SAINT-LAMBERT.

Bénédition et Pose de la première pierre de la nouvelle église de St. Lambert.

LUNDI prochain, le 25 courant, si le temps le permet, le vapeur "IRON DUKE," quittera son quai ordinaire à 2 heures et à 2½ heures précises, de l'après-midi, pour transporter, à St. Lambert, ceux qui désireront assister à cette cérémonie que doit présider Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Montréal, assisté d'un nombreux clergé et escorté par les compagnies des Capitaines Devlin et Bartley et les Carabiniers canadiens du Capt. Belle.

Prix du passage, aller et revenir, 7½d. Profitez de la première traverse.
Montréal, 23 mai

*Invitation publiée dans le journal La Minerve, le 23 mai 1857.
Source : Bibliothèque nationale du Québec.*

l'hiver surtout. M^{gr} Bourget accepte et deux propriétaires donnent une partie de leur terre respective pour construire cette chapelle. Le journal *La Minerve* invite ses lecteurs à venir assister à la bénédiction et à la pose de la première pierre de la nouvelle église, cérémonie qui aura lieu le 25 mai 1857. Mais la construction n'aura jamais lieu. Des démarches dans le même sens sont de nouveau entreprises quelques années plus tard. Une chapelle provisoire sera même installée dans la maison de Noël Mercille (actuel Musée Marsil) où une première messe est célébrée le 20 février 1887.

Les autorités ecclésiastiques de Montréal n'apprécient guère le geste et interdisent la célébration du service divin. Finalement, en 1891, une chapelle provisoire est installée dans une école nouvellement construite sur le terrain du couvent des sœurs des Saints-Noms-Jésus-et-de-Marie et adjacent à la maison de Noël Mercille (le futur musée). La maison de Noël Mercille sert alors de presbytère. Il faudra attendre jusqu'en 1894 pour que la paroisse de Saint-Lambert soit érigée canoniquement. Le cimetière sera béni en 1895, et l'église construite à la fin de 1896 sur l'avenue Lorne. L'édifice brûlera en 1936 et sera reconstruit sur le même emplacement. L'architecte en est Gaston Gagnier, disciple de Dom Paul Bellot³⁵.



Première église anglicane St. Barnabas. Elle a servi de lieu de culte entre 1886 et 1927. Carte postale, vers 1890, coll. Société d'histoire Mouillepie.

La St. Cuthbert Presbyterian Church construite en 1892. Elle était située entre les avenues Lorne et Victoria en face de l'église St. Barnabas. Carte postale, coll. Société d'histoire Mouillepie.

La St. Lambert United Church, à l'angle du boulevard Desaulniers et de l'avenue Mercille, construite en 1937, coll. Société d'histoire Mouillepie.



Église construite en 1866 par la Wesleyan Methodist Congregation. Elle était située avenue Victoria où se trouve le magasin de la Société des alcools du Québec (Photo Richard Patton, coll. Robert Taylor).



Église luthérienne du Bon-Pasteur (1961), sur l'avenue Victoria près de la rue Churchill, coll. Société d'histoire Mouillepie.



Première messe dans la maison de Noël Mercille, le 20 février 1887, coll. Société d'histoire Mouilleped.



Chapelle école vers 1910. Archives des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie.



Première église catholique de Saint-Lambert, ouverte au culte en 1896 et détruite par un incendie en 1936. Carte postale, coll. Société d'histoire Mouilleped.



Deuxième église catholique de Saint-Lambert, ouverte au culte en 1937, coll. Société d'histoire Mouilleped.

Hôtel Irving, sur le chemin Riverside en face de l'avenue Lorne. Cet hôtel a servi de lieu de réunion du conseil municipal entre 1857 et 1863.

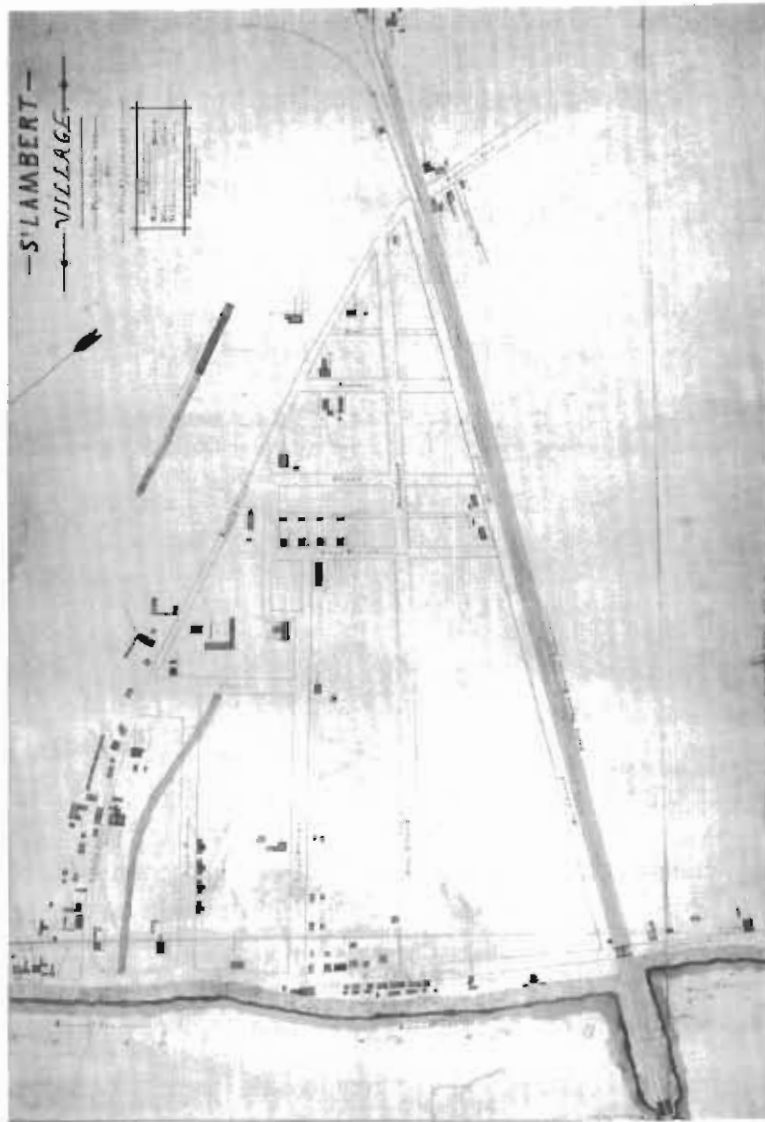


L'évolution administrative

En 1892, Saint-Lambert devient village et en 1898, obtient le statut de ville.

Comme nous l'avons dit précédemment, le 1^{er} juillet 1857, Saint-Lambert avait été érigée en municipalité. Le conseil municipal nouvellement formé s'est réuni pour la première fois à la salle du dépôt. Nous ignorons où se trouve cette salle, mais elle est probablement située près de la voie ferrée, ou peut-être près de l'île Moffatt. En 1857, le pont Victoria est en voie de construction, mais la présence des trains à Saint-Lambert est alors bien réelle. En 1852, avant même le début de la construction du pont, des trains en provenance de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu empruntaient une voie ferrée qui débouchait au quai de l'île Moffatt. À cette époque, près de l'île Moffatt des entrepôts ont été érigés, là où les marchandises étaient déposées en attendant d'être acheminées vers Montréal. Il semble que la salle de dépôt n'ait été utilisée qu'une seule fois puisque le lieu de rencontre change rapidement.

Entre 1857 et 1863, les membres du conseil se réunissent à l'hôtel Irving, sur la rue Front (chemin Riverside), près de l'avenue Lorne. Devenu plus tard propriété des Chevaliers de Colomb, l'hôtel Irving sera finalement démoli. À partir de 1863, les assemblées du conseil se tiennent à l'école municipale, située sur la rue Front (95, chemin Riverside) près de l'avenue Alexandra.



Plan du village de Saint-Lambert en 1886, dessiné par P.M. Wickham, pour des fins d'assurance, coll. Société d'histoire Mouillepie'd.

L'école est la propriété de la municipalité et les conseillers municipaux en sont les commissaires. Il est donc logique qu'elle puisse être utilisée comme lieu d'assemblée. L'école servira d'hôtel de ville jusqu'en 1876, alors qu'elle est vendue et devient une résidence privée. Entre 1862 et 1875, les limites de la municipalité subissent des modifications importantes. Ainsi, en 1875, les



La « maison d'école » située sur le chemin Riverside (95) qui a servi d'hôtel de ville entre 1863 et 1875.

limites se définissent comme suit : le long du fleuve, du chemin Tiffin jusqu'au boulevard Union, longeant ensuite le chemin Saint-Louis jusqu'à la rue Saint-Georges (voir page 21). L'ancienne école du chemin Riverside se trouve maintenant en dehors des limites de la municipalité. Elle doit être vendue, et une nouvelle salle de réunion pour le conseil municipal devient nécessaire.

Pendant une courte période, les réunions du conseil se tiendront dans la maison de madame Edward Leeson (ou Luson ou Neeson). À ce jour, nous ne pouvons situer cette maison. En 1876, les conseillers choisissent la « nouvelle maison d'école » comme lieu de rassemblement. Situé dans l'actuel parc du village et bâti par les *Protestant School Trustees* au début des années 1870, cet édifice sert à la fois d'école et d'hôtel de ville jusqu'en

1899, alors que la Ville³⁶ décide de l'acquérir au coût de 2 000 \$. Il brûlera le 30 novembre 1901. Un certain Mr. Andrews accepte alors de louer pour la somme de 50 \$ sa propriété; située sur l'avenue Victoria, elle servira d'édifice municipal temporaire. Des recherches dans le *Lovell* de l'époque ne nous permettent pas de situer cette maison. Mr Andrews ne semble pas habiter Saint-Lambert, ce qui explique sans doute le fait qu'il ait pu la louer.



Édifice qui a servi à la fois d'école municipale et d'hôtel de ville. Bâti par les Protestant School Trustees dans les années 1870, il fut détruit par un incendie en 1901. Photo La Presse, 2 décembre 1901. Archives de La Presse.

En 1905, un règlement est voté pour reconstruire l'hôtel de ville. Le coût ne devra pas excéder 6 000 \$, tout compris. L'architecte Alphonse Venne, résidant de Saint-Lambert, et plus tard maire de la ville, est chargé d'en dessiner les plans. Construit au parc du village, l'édifice ouvrira ses portes en février 1907. Cet édifice jouera également un rôle culturel important dans la communauté. À l'étage, se trouve une salle où des spectacles de la *St. Lambert Operatic Society* sont présentés de façon régulière. Un feu le détruira le 18 décembre 1932. La destruction n'est pas totale puisque l'édifice est utilisé par une organisation caritative qui porte secours aux chômeurs touchés par la crise économique qui sévit à l'époque. En janvier 1933, les réunions du conseil municipal se tiendront à l'étage du poste de police et de pompiers de la ville situé sur l'avenue Argyle. Dès lors, cet édifice deviendra officiellement l'hôtel de ville de Saint-Lambert.

En 1914, c'est la Grande Guerre. De jeunes Lambertois s'enrôlent. Ils sont environ 300 à en juger par le triptyque situé à l'entrée du Centre des jeunes de la rue Lespérance. Nous ne savons pas combien sont partis se battre, mais pour une cinquantaine d'entre eux, le voyage a été à sens unique. Saint-Lambert connaît alors de bien tristes moments.



Hôtel de ville de Saint-Lambert, construite selon les plans de l'architecte Alphonse Venne, située dans l'actuel parc du Village.

Les nouvelles arrivent, brutales et irréversibles pour les uns, heureuses pour les autres. La guerre terminée, une autre calamité fait rage : la grippe espagnole. Selon des chercheurs, cette grippe vient de Russie (les Allemands l'ont signalée sur le front de l'Est dès 1917), et non d'Espagne où elle fait son apparition en mai 1918. Quoi qu'il en soit, la grippe espagnole fait à son tour des victimes.



Monument aux morts, situé au parc Mercille. Carte postale vers 1930. Coll. Société d'histoire Mouillepiep.



*Le théâtre Victoria (aujourd'hui le magasin Taylor).
Photo vers 1930. Coll. Société d'histoire
Mouillepiéd.*

La vie sociale anime aussi la ville. Depuis 1894, la Société d'horticulture occupe une part active dans la vie lambertoise. Théâtre et musique sont à l'honneur. Saint-Lambert aura très tôt son cinéma, son « théâtre de vues animées ». La rue Victoria se développe à partir du vieux chemin qui séparait autrefois les deux seigneuries, le chemin Lapinière. Des Lambertois se transforment en commerçants et leurs maisons deviennent épicerie, quincaillerie, boucherie ou autre.

Les années 20 présagent d'heureux moments. Les fils de Saint-Lambert morts pour la patrie ne sont pas oubliés pour autant. En 1922, un monument est érigé en leur mémoire dans le parc près de l'actuelle bibliothèque, et en 1926 (ou 1927), des arbres

sont plantés sur l'avenue Birch (chemin du Souvenir) au pied desquels on place de petites stèles portant chacune le nom d'un soldat disparu. Il devrait y en avoir au moins cinquante. Il en reste une vingtaine. Il semble que d'autres stèles se trouvaient sous des arbres sur le chemin Riverside près de l'avenue Lorne. Les arbres ont été coupés, et les stèles ont disparu.

Le magasin Taylor ouvre ses portes en 1920; c'est alors un petit magasin de 30 pieds carrés au-dessus duquel habite la famille Taylor. À cette époque s'ouvre la quincaillerie Girouard, l'épicerie Girard qui deviendra le Métro Saint-Germain et le barbier Larivée, pour n'en nommer que quelques-uns.

Les femmes s'organisent et créent le *St. Lambert Women's Club* dont les réalisations, aussi nombreuses qu'importantes, n'ont qu'un seul but, l'amélioration de la qualité de vie à Saint-Lambert, et ce, sous tous ses aspects. Le *Women's Club* fonde une bibliothèque dont les livres proviennent de l'Université McGill. Il organise également des conférences aux sujets variés : théâtre, cinéma, éducation, nutrition...



*Magasin J.L. Taylor à côté du théâtre Victoria. Photo vers 1930.
Coll. Société d'histoire Mouillepie.*

Les années d'après-guerre, les « années folles » ne font qu'un temps. Un grave événement se dessine à l'horizon à la fin des années 1920 : la Crise de 1929. Provoquée par le krach de la bourse de New York, la crise entraînera avec elle désolation morale, ruine financière et chômage généralisé. Saint-Lambert n'y échappe pas. En 1932, Saint-Lambert compte au moins 300 chômeurs, nombre énorme pour une petite localité de 6 000 âmes environ (hommes, femmes et enfants confondus).

Au début, les chômeurs complètement démunis doivent compter sur la charité des organismes tels la Saint-Vincent-de-Paul pour les francophones et la *Christmas Tree League* pour les anglophones. En août 1930, une somme d'argent est octroyée par le gouvernement du Québec aux municipalités qui en font la demande pour servir à des travaux publics et procurer ainsi du travail aux chômeurs. À la même période, le gouvernement fédéral accorde au Québec de l'argent pour l'exécution de travaux publics. C'est ainsi qu'un agrandissement de la rue Victoria est voté et qu'un montant de 30 000 \$ est donné en vertu de ce programme. La ville doit effectuer un prêt pour payer le solde de la facture. Le secours direct, mis sur pied à ce moment, vient en aide aux chômeurs.

Les coffres de la municipalité sont à un niveau très bas : pour certains citoyens, il devient très difficile de payer les taxes municipales. Ainsi, Saint-Lambert (comme d'autres corporations municipales et scolaires) doit se placer sous la curatelle de la Commission municipale de Québec, ce qui signifie que tout règlement voté au conseil de ville doit être approuvé par cette commission.

Septembre 1939, c'est la guerre. Les élus municipaux appellent les Lambertois au patriotisme. Un livre d'honneur, dans lequel signent tous les Lambertois qui s'enrôlent, est proposé par le maire M. James St. G. Hall. Les signataires reçoivent en même temps une bague. Un citoyen de Saint-Lambert affirme qu'il y a eu au moins 800 noms inscrits dans ce livre. En décembre 1939, le maire Hall démissionne puisqu'il se rend en Angleterre pour occuper un poste dans l'armée canadienne.

En 1945, c'est la victoire et, pour plusieurs, le retour à la vie civile...

Après la guerre, le développement de Saint-Lambert reprend. La ville procède à la vente de terrains aux personnes désireuses de s'établir. Le conseil municipal crée une commission architecturale dont le mandat est de recommander au conseil l'acceptation ou le rejet de telle ou telle construction (maison, monument, mur, clôture...) Il en coûte 10 \$ à toute personne pour présenter le plan de la construction prévue à la commission. Notons que la ville demeure toujours sous la tutelle de la Commission municipale du Québec.

En 1946, l'Oeuvre des terrains de jeux (O.T.J.) est incorporée, signe de la présence grandissante d'enfants et d'adolescents. Quelque temps plus tard, la ville vend un terrain pour la construction de l'École normale Eulalie Durocher et un autre pour la construction de la *Chambly County High School*.

En 1947, le maire Comeau note qu'au cours de la première année de son mandat, 80 permis de construction pour nouvelles maisons ont été octroyés et que les maisons sont presque toutes terminées. Cette même année des élections municipales ont lieu au cours desquelles une femme, madame Gertrude Émard est élue conseillère.

Quoique en dehors des limites de Saint-Lambert, un autre événement se produit : la création de la ville de Prévile. Ce sujet sera développé au chapitre suivant.

Durant les années 50, le développement de Saint-Lambert se poursuit : le parc Alexandra, le parc Houde, le parc Dulwich, Prévile, surtout dans le secteur de Prévile-en-Haut... Le développement amène l'érection d'une nouvelle paroisse catholique, la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin, pour desservir les paroissiens de Prévile et ceux de Saint-Lambert à l'ouest du boulevard Union.

Au même moment, un projet d'envergure internationale prend forme : la voie maritime du Saint-Laurent. Pour beaucoup, il s'agit de l'aboutissement d'une idée qui germe depuis des années sinon des siècles. Le Saint-Laurent doit être dompté pour y faire passer les navires de la mer jusqu'aux grands lacs. La construction de la voie maritime ne fait pas que des heureux. Du même coup, Saint-Lambert et Prévile sont privées de leur accès au fleuve, qui faisait leur charme. Les Lambertois perdent aussi leur piscine, « leur baignoire » près de l'avenue Lorne. Une association des habitants du chemin Riverside, créée pour la circonstance, évalue les problèmes causés par la construction de l'écluse du pont Victoria. Certains propriétaires voient la diminution de la valeur de leur propriété. Pour contrer cette crainte très légitime, le CN se porte acquéreur de terrains et de propriétés. Ces propriétés seront revendues au début des années 1980.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, en 1964, la construction de l'autoroute en bordure du fleuve vient définitivement briser toute harmonie. Le fleuve est définitivement perdu. Malgré ces faits, ce boom d'activités attire de nouveaux résidents sur la Rive-Sud en général, et à Saint-Lambert et à Prévile en particulier.

En 1961, Saint-Lambert compte plus de 14 500 âmes. À la même époque, le gouvernement provincial presse certaines villes de fusionner. À ce moment, Prévile ne voit pas d'un bon œil cette possibilité. Toutefois, l'idée fait son chemin et après discussions, en 1969, Prévile acceptera la fusion volontaire à la ville de Saint-Lambert, et le 3 mai 1969, la nouvelle ville de Saint-Lambert est officiellement établie.

Conclusion

En 1969, Saint-Lambert compte environ 18 000 âmes. Le fleuve ne coule plus à ses pieds, mais la ville demeure une banlieue coquette et d'allure respectable qui possède encore des marques de son passé rural.

Elle se vante de pouvoir offrir à la fois l'éloignement de la cohue de la ville et la proximité avec les trois ponts qui enjambent le Saint-Laurent.

Nous avons fait le tour du jardin, dans le temps et dans l'espace, tout rapide soit-il. L'histoire de Saint-Lambert mériterait qu'on s'y attarde d'avantage, qu'on y revienne, que l'on creuse, que l'on fouille les documents pour observer plus intensément et pour comprendre son évolution. Divers chapitres sont encore dans l'ombre... attendant d'être découverts.

Références

- 1 *The Commercial Monthly*, Montréal, juin-juillet 1910.
- 2 Guy Frégault et Marcel Trudel, *Histoire du Canada par les textes*, vol. 1, Fides, 1963, p. 22 et ss.
- 3 Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France, vol. III, La seigneurie des Cent-Associés*, Montréal, Fides, 1983, p.7.
- 4 Louis Lavallée, *La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760*, McGill-Queen's University Press, Montréal, 1993, p. 50.
- 5 *Ibid.*, p. 32.
- 6 Yves Guillet, « Un site historique, l'île à la Pierre », *Cahier n° 2*, Comité d'histoire Mouillepiec, 1981, p.2.
- 7 Yvon Lacroix, *Les origines de La Prairie*, Cahiers d'histoire des Jésuites, n° 4, Éditions Bellarmin, 1981, p. 90.
- 8 *Ibid.*, p. 103.
- 9 Yvon Lacroix, « Le cadre seigneurial à l'origine du Mouillepiec », *Cahier n° 1*, Comité d'histoire Mouillepiec, décembre 1980, p. 6.
- 10 Yvon Lacroix, « Le terrier de la côte Saint-Lambert », *Cahier n° 1*, Comité d'histoire Mouillepiec, 1980, p. 6. et ss.
- 11 Tous les renseignements relatifs à la généalogie proviennent de Reué Jetté, *Dictionnaire généalogiques des familles du Québec*, Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.
- 12 Notaire Adhémar dit Saint-Martin, (J.-B.), 4 décembre 1739, ANQ.
- 13 Notaire Dauré de Blanzay, (L.-C.), 6 juillet 1742, ANQ.
- 14 Louis Lemoine, *Longueuil en Nouvelle-France*, Longueuil, Société d'histoire de Longueuil, 1975, p. 14.
- 15 Société d'histoire de Longueuil, 1981
- 16 D.C. Smith, *La seigneurie de Longueuil*, édition française réalisée par Édouard Doucet, Société d'histoire de Longueuil, 1984, p. 12.
- 17 Paul G. Cornell, Jean Hamelin, Fernand Ouellet et Marcel Trudel, *Canada, unité et diversité*, Holt, Rinehart et Winston Ltée, 1971, p. 36.
- 18 Ordonnance de l'intendant Bégou qui oblige les habitants de la paroisse de Longueuil (dont fait partie le Mouillepiec) à contribuer à la construction d'une église en pierre, 9 juin 1724, cité dans Louis Lemoine, « Le rattachement du Mouillepiec à Saint-Antoine de Pade », *Cahier n° 15*, Société d'histoire de Longueuil, 1983, p.51.
- 19 Louis Lavallée, *op. cit.*, p. 147 et ss.

- 20 Louis Lavallée, *op. cit.*, p. 199.
- 21 Louis Lavallée, *op. cit.*, p. 200.
- 22 Louis Lavallée, *op. cit.*, p. 220.
- 23 Notaire Gervais Hodiesne, le 22 juin 1761, ANQ.
- 24 Édouard Doucet, *Longueuil 1657-1992*, Société d'histoire de Longueuil, 1992.
- 25 Louis Lavallée, *op. cit.*, p. 7
- 26 Jacques Lacoursière, Jean Provencher et Denis Vaugeois, *Canada-Québec, 1534-2000*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2001, p. 301.
- 27 François Cinq-Mars, *L'avènement du premier chemin de fer au Canada*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions Mille Roches, 1986, p. 119 et ss.
- 28 Marthe Beaudry, « Louis Bétourmay : premier maire de Saint-Lambert », *Cahier n° 1*, Saint-Lambert, Comité d'histoire Mouillepie, décembre 1980, p. 31.
- 29 Thérèse Perrault, « Les premières limites de Saint-Lambert », *Cahier n° 1*, Comité d'histoire Mouillepie, Saint-Lambert, décembre 1980, p. 26 et ss et En collaboration, « Les limites de Saint-Lambert - 2^e partie », *Cahier n° 3*, Comité d'histoire Mouillepie, décembre 1982, p. 2 et ss.
- 30 Thérèse Corbeil et Gertrude Dumas, « La Waterman », *Cahier n° 7*, Société d'histoire Mouillepie, Saint-Lambert, décembre 1993, p. 19.
- 31 Marthe Beaudry, « La population de Saint-Lambert », *Cahier n° 3*, Comité d'histoire Mouillepie, décembre 1982, p.7.
- 32 Kay Stewart, « The St. Lambert United Church », *Cahier n° 1*, Comité d'histoire Mouillepie, Saint-Lambert, décembre 1980, p. 11 et ss.
- 33 Kenneth Hill, « The Anglicans of Saint Lambert », *Cahier n° 2*, Comité d'histoire Mouillepie, Saint-Lambert, décembre 1981, p. 22 et ss.
- 34 Kay Stewart, Kay, *op. cit.*, p. 11 et ss.
- 35 Yves Guillet, « Saint-Lambert: la formation d'une paroisse », *Cahier n° 3*, Comité d'histoire Mouillepie, Saint-Lambert, décembre 1982, p. 11 et ss.
- 36 Marthe Beaudry, « Une première école à Saint-Lambert », *Cahier n° 2*, Comité d'histoire Mouillepie, Saint-Lambert, décembre 1981, p. 33 et ss.

Préville

par **Huguette Chartrand Copti**

Le Préville que nous connaissons aujourd'hui, le Préville qui fut une ville distincte de 1948 à 1969, avant qu'une fusion volontaire le rattache à Saint-Lambert, est situé dans la portion sud de ce que nous appelons le Mouilleped. Cette portion sud serait comprise, aujourd'hui, entre l'avenue Bolton et l'arrondissement Brossard.

Comment l'implantation humaine sur ce territoire a-t-elle évolué avec les années, quelle fut la trajectoire historique de cette portion du Mouilleped, zone limitrophe entre deux seigneuries et qu'observe-t-on sur le développement qui a fait d'elle une ville à part entière ?

L'historien Yvon Lacroix¹, dans un texte et une carte rapportés dans notre premier cahier d'histoire Mouilleped, nous décrit le Mouilleped, alors inclus dans la seigneurie de La Prairie, comme la portion de 40 arpents de front sur le Saint-Laurent qui va du ruisseau Diel jusqu'à la limite de la seigneurie de Longueuil. Nous dirions aujourd'hui entre les limites de Brossard jusqu'à la rue Victoria, dans Saint-Lambert, où commençait Longueuil. Yvon Lacroix nous dit en effet que la concession des terres de la seigneurie de La Prairie, dont les Jésuites sont les seigneurs, commence en 1667 et qu'en 1673, les terres concédées vont jusqu'au ruisseau Diel, du nom de Charles Diel, dont la terre longe le ruisseau.

C'est donc à partir de 1673 que cette partie de la seigneurie de La Prairie va se développer. Parmi les premiers concessionnaires on note les noms de Diel, Robidou, Surprenant, Perras et André Marsil.

Des traces des premières concessions ?

Reste-t-il encore des traces, dans Préville, de ces premières concessions ? Les recherches faites à ce jour par les collaborateurs de nos cahiers n'ont rien mis en évidence. Les maisons anciennes situées le long de la route 132 et dont nous parlerons plus loin, semblent dater d'une période ultérieure à celle des premières concessions du XVII^e siècle. La seule trace qui reste serait celle du ruisseau Diel qui constituait jadis la limite sud du Mouilleped et dont un muret en ciment et un minuscule étang rappellent que ce petit ruisseau devait en 1674, aboutir au fleuve. Depuis, bien sûr, il y a eu l'autoroute 132 construite en 1964. Le petit muret de même que le marécage devraient avoir été gardés intacts lors des constructions érigées dans le Boisé de Saint-Lambert au cours des années 2000, 2001 et 2002. À cet effet, le boisé se situe probablement sur la concession que Charles Diel avait obtenue des Jésuites en 1674.

Les maisons anciennes du Mouilleped – le secteur Préville

Nous parlerons ici des maisons situées dans le secteur Préville-en-Bas sur lesquelles nos cahiers ou d'autres publications de la ville de Saint-Lambert se sont attardés, après quoi nous poursuivrons avec l'histoire chronologique de ce secteur du Mouilleped.

Ici, il est important de souligner que si le territoire de Préville est issu des concessions seigneuriales de La Prairie remontant à la fin du XVII^e siècle, les maisons rurales sises en bordure du fleuve, témoignent quant à elles d'une implantation survenue au siècle suivant. Peut-être ont-elles été précédées de constructions en bois ou même en pierre, mais les recherches menées dans les archives, à ce jour, ne nous permettent pas de reculer au-delà du milieu du XVIII^e siècle.



Maison Beauvais, 1, boul. Simard, coll. Société d'histoire Mouillepie.



Maison Clerk, 2, rue de Normandie, coll. Société d'histoire Mouillepie.



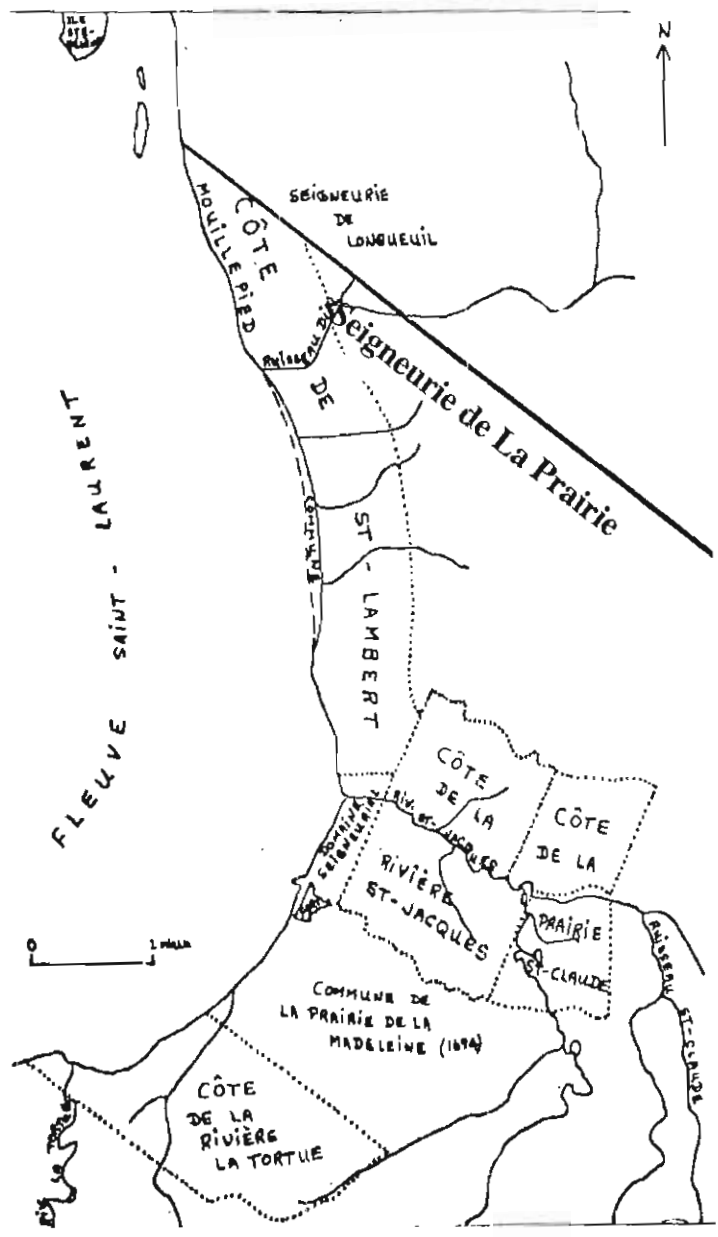


Maison de Georges Simard, démolie lors de la construction de l'autoroute, coll. Société d'histoire Mouillepiéd.

Maison O'Donnell, 26, rue de Bretagne, coll. Société d'histoire Mouillepiéd.



Stocum Lodge, devenu le manoir Simard, 20, rue de Lombardie, coll. Société d'histoire Mouillepiéd.



Handwritten signature or initials

L'évolution du territoire

Comme nous venons de le préciser précédemment, la fin du XVII^e siècle laisse cette partie du Mouilleped qui allait devenir Préville sous la juridiction de la seigneurie de La Prairie. Que se passe-t-il donc entre temps pour expliquer qu'en 1948, année d'incorporation de la ville de Préville, ce secteur ait été détaché de la ville de Jacques-Cartier, elle-même incorporée en 1947, et que ses lots cadastraux soient originaires de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil ?

Nos cahiers d'histoire donnent peu d'indices à ce sujet si non deux découpages officiels adoptés l'un au XVIII^e siècle, l'autre au XIX^e siècle.

Le premier découpage, résulterait d'une querelle de clochers, survenue en 1715, qui fait passer le Mouilleped, de la seigneurie de La Prairie à la seigneurie de Longueuil. C'est Louis Lemoine², dans notre deuxième cahier d'histoire, qui relate les faits. Ainsi, entre 1715 et 1721, deux paroisses se réclament à la tête des paroissiens du Mouilleped qui, jusque là, ont toujours été satisfaits d'appartenir à la paroisse de La Prairie. Il semble que suite aux tractations du prochain curé de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, ces paroissiens aient dû, contre leur gré, changer de paroisse. Une sanction royale du 3 mars 1722 vient officialiser l'étendue des paroisses, et les habitants du Mouilleped doivent s'y conformer et reconnaître le curé Isambart de Longueuil comme leur curé sous peine d'une amende de 2 livres. Les autorités en Nouvelle-France sont alors le gouverneur Vaudreuil, l'intendant Bégon et M^{sr} de Saint-Vallier.

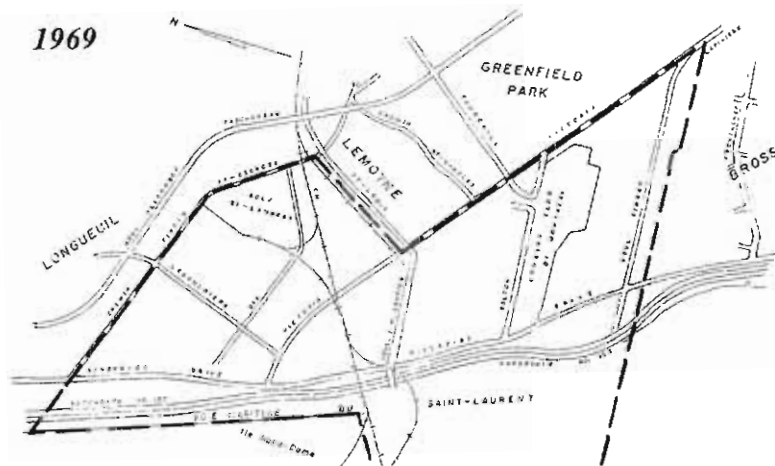
Ce court épisode est le seul que nous possédons pour expliquer pourquoi le secteur du Mouilleped, et donc de Préville, relève de la paroisse de Longueuil.

Nos cahiers restent ensuite muets sur ce qui advient de ce secteur pendant plus d'un siècle. Mais suite à l'incorporation de la ville de Saint-Lambert en 1857, nous touchons peut-être au deuxième découpage qui nous rapprocherait de la ville de Jacques-Cartier.

On sait qu'au moment de la création de la municipalité en 1857, tout le Mouillepie'd est inclus dans les limites de la nouvelle municipalité. Là-dessus, les recherches effectuées par Thérèse Perrault dans notre premier cahier d'histoire sont claires, de même qu'un article du troisième cahier écrit en collaboration.

Mais à nouveau, les habitants du Mouillepie'd manifesteront leur opposition. Cette fois-ci, ils veulent restés rattachés à la municipalité de la paroisse de Longueuil. Une grande partie du secteur sud de la municipalité de Saint-Lambert retourne donc à la municipalité de Longueuil. Il faut croire que les descendants des premiers contestataires qui ne voulaient pas de la paroisse de Longueuil en 1715 y ont pris goût et veulent y demeurer une fois que le territoire se découpe en municipalités plutôt qu'en paroisses.

Les limites de Saint-Lambert varieront à plusieurs reprises jusqu'en 1935 comme le montrent les pages cartes des pages 20, 21 et 24 de ce cahier, mais Prévile en demeurera exclu, restant dans Longueuil. Ainsi, en 1947, quand la ville de Jacques-Cartier est créée, Prévile et le Country Club en font partie. C'est l'année suivante, suite à une loi spéciale, que la charte de la ville de Prévile est octroyée. Prévile ne compte que 20 personnes et une dizaine de maisons réparties sur les rues de Bretagne, de Normandie et de Lombardie.



Plan de la ville de Saint-Lambert en 1969.

Un nom se rattache à Prévile, c'est celui des Simard

Le père, Georges-Aimé Simard, personnage en vue au début du siècle et membre du conseil législatif ainsi que son fils Jacques qui sera le promoteur du développement de Prévile et son premier maire de 1948 à 1957, sont à l'origine du développement de cette banlieue au XX^e siècle.

C'est Georges-Aimé Simard, propriétaire dès 1901 du *Polo Club*, qui, suite à des acquisitions successives, deviendra propriétaire de l'ensemble du territoire qui allait devenir Prévile.



Vue aérienne du Country Club de Saint-Lambert. Carte postale, 1920, coll. Société d'histoire Mouillepiéd

Le *Country Club* : là encore, il y aurait sans doute une belle histoire à raconter, mais les recherches sont ardues parce que le bâtiment a brûlé à deux reprises, emportant, d'après ce que nous savons, la plus grande partie des archives. Ce qu'on connaît par ailleurs, c'est que le club de Polo initial sera transformé en club de golf, la première incorporation du *Country Club of Montreal* remontant à 1910.

Parmi les autres réalisations de Georges-Aimé Simard notons d'abord le boulevard Edouard VII qui allait du *Country Club* à La Prairie. Son tracé correspond de nos jours au chemin Riverside, nommé boulevard Marie-Victorin au delà du boulevard Simard. On dit que le type de revêtement utilisé constituait une grande amélioration technologique pour l'époque, soit en 1912. Cette route avait d'ailleurs suscité tellement d'intérêt au journal *La Presse* qu'elle fut aussi appelée « chemin de *La Presse* ». Notons ensuite la campagne pour l'abolition du péage sur le pont Victoria et la campagne sur les débits d'alcool.

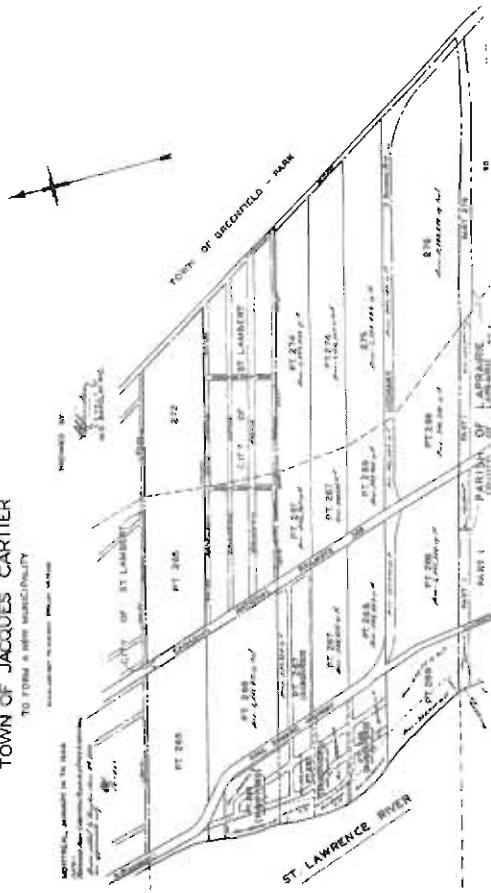
Les années 1940 seront celles de Jacques Simard. C'est au cours de ces années que Préville Ltd sera constituée en compagnie et qu'elle deviendra propriétaire des lots qui seront divisés pour la construction d'habitations.

Jacques Simard, à l'occasion d'études en urbanisme à l'Université McGill, s'adjoit architectes et urbanistes avec qui il projettera d'établir une ville d'après les principes des *new towns* à l'image des villes nouvelles d'Angleterre. Les principes de ces villes nouvelles répondent à un ensemble planifié dans le but de permettre aux citoyens de tirer le maximum des avantages de la nature tout en étant, comme dans ce cas-ci vraiment très près de la ville.

Voici les caractéristiques générales à retenir de cette planification : un patron de rues sinueux recréant les méandres des routes de campagne; plusieurs croissants et impasses destinés à réduire la circulation; bungalow, split level et cottage sont les seuls types d'habitations retenues dans les premières phases du développement; la maison sera insérée dans son environnement de manière à en tirer le meilleur profit

Quant aux caractéristiques spécifiques, de la nouvelle municipalité, on distingue trois zones de développement : Préville-en-Bas à partir du fleuve jusqu'au boulevard Edouard VII; Préville-en-Haut du boulevard Edouard VII jusqu'au chemin de fer et Préville-les-Champs du chemin de fer jusqu'au chemin Lapinière, comme illustré à la page suivante.

PLAN
 INCORPORATING CERTAIN AREAS IN THE
 PARISH OF ST. ANTOINE DE LONGUEUIL
 TO BE SUBTRACTED FROM THE
 REGISTRATION DIVISION OF CHAMBLÉ
 TOWN OF JACQUES CARTIER
 TO FORM A NEW MUNICIPALITY



Le secteur de Prévile-en-Bas est celui qui reflète davantage les caractéristiques qui relèveraient des principes des *new towns*. Une attention particulière est accordée à l'emplacement et à l'orientation de chaque maison sur son terrain, aux choix du revêtement extérieur et des couleurs, car on considère que l'aspect extérieur d'une maison appartient à tous. On prévoit des terrains d'un minimum de 10 000 pieds carrés, des rues étroites sans bordures, ni trottoirs, ni éclairage ; on conseille plutôt aux propriétaires d'éclairer leur maison par des projecteurs.

Prévile-en-Haut se développera à partir de 1954. Le secteur des rues du Languedoc, des Flandres et de Gascogne s'animera et, en 1959, rue d'Alsace, l'école protestante de Prévile sera construite.

C'est à partir des années 1965 que Prévile-les-Champs accueillera la construction immobilière alors qu'au début, on avait pensé y construire de petites fermes.

On avait aussi prévu au départ un accès au fleuve pour tous les citoyens : il s'agissait d'une bande de terre traversant la ville en son milieu à partir de ses limites avec Greenfield Park et se terminant par un parc sur des terrains donnés à la ville par la famille Simard. Ce parc existe toujours en bordure de la rue de Bretagne, et la bande de terrain subsiste encore le long de la rue du Béarn à partir de l'école de Prévile jusqu'au chemin Riverside. Dans le parc, limité maintenant par la route 132, on avait construit, en 1961, un immeuble servant d'hôtel de ville et de bibliothèque. Son architecte était Guy Desbarats, celui qui est aussi à l'origine des plans de l'église Saint-Thomas-D'Aquin. L'hôtel de ville fut démoli en 1974.

Des événements importants viendront modifier pour toujours le cadre physique et politique de Prévile.

D'abord, en 1964, la construction de l'autoroute 132 viendra couper son lien privilégié avec le fleuve, et en 1969, la fusion avec Saint-Lambert mettra fin à des années de tergiversations parmi les citoyens et au sein du conseil de ville. Des relevés de procès-verbaux indiquent en effet que,



L'hôtel de ville de Prévile, rue de Bretagne, a été bâti en 1961, d'après les plans et devis de l'architecte Guy Desbarats, alors résidant de Prévile-en-Bas. Outre le secrétariat et la trésorerie, il logeait les services, ainsi que la bibliothèque. Il fut démoli en 1974, quelques années après la fusion de 1969.

depuis 1961, cette question revient périodiquement à l'ordre du jour. Elle se précise par la suite avec la commission Lemay portant sur l'étude des regroupements des municipalités de la Rive-Sud. Un référendum en 1968 donne finalement une majorité en faveur du projet de fusion qui se réalisera l'année suivante, et c'est le 3 mai 1969 que la nouvelle ville de Saint-Lambert est établie officiellement.

Caractéristiques de certaines maisons du Mouillepie

La maison Beauvais, 1, boul. Simard (p. 44)

Cette maison serait une des plus anciennes habitations de la Rive-Sud et elle a été citée par la Ville de Saint-Lambert comme bâtiment de patrimoine local en 1988. À noter, les caractéristiques suivantes qui sont extraites d'un dépliant produit en 1988 par le Musée Marsil et la Société d'histoire Mouillepie : elle est en pierre des champs, possède un toit à pente raide; une forme carrée et des cheminées en chicane

Elle doit son nom à Jacques Beauvais qui l'a restaurée en 1960.

Le Manoir Simard, 20, rue de Lombardie (p. 45)

C'est à l'origine une maison de ferme qui fut acquise en 1874 par Roméo Stephen qui en fait une imposante maison de campagne d'inspiration victorienne à laquelle il donne le nom de *Slocum Lodge* en l'honneur de sa femme, Olivia Slocum.

De 1916 à 1934, Georges Simard qui en est devenu propriétaire la loue à la *Montreal Ladies Benevolent Society* qui en fait un camp d'été pour enfants défavorisés. En 1940, Jacques Simard, avec l'architecte Lucien Keroack, la rénove en s'inspirant de l'architecture médiévale du nord de la France.

La maison Clerk, 2, rue de Normandie (p.44)

Elle fut rénovée à la fin des années 1940 par Philippe Clerk. On dit la maison très ancienne, mais nous ne possédons aucune véritable chaîne de titres la concernant. Ses principales caractéristiques: murs de 30 po. d'épaisseur, cheminées à double souche et toit en bardeau.

La maison O'Donnell, 26, rue de Bretagne (p. 45)

Cette maison a été restaurée par la famille O'Donnell qui l'a acquise en 1962. Thérèse Corbeil qui, dans le 6^e cahier de la Société d'histoire Mouillepieu en a fait la chaîne de titres, situe sa construction entre 1768 et 1806. Des contrats antérieurs donnent aussi la présence d'une maison de pierre, mais comme les dimensions dont ils font état ne correspondent pas à la maison actuelle, ils n'ont pas été retenus dans la chaîne de titres.

Elle a une forme carrée de 32 pieds de côté; les murs latéraux excèdent la largeur du toit, le toit a une pente très accentuée et n'a pas de larmiers; les lucarnes ont été ajoutées lors de la dernière restauration.

Références

1. Yvon Lacroix, « Le cadre seigneurial à l'origine du Mouillepieu », *Cahier n° 1*, décembre 1980, Comité d'histoire Mouillepieu, Saint-Lambert, p. 4, 5.
2. Louis Lemoine, « Le Mouillepieu au cœur d'une querelle de clochers », *Cahier n° 2*, décembre 1981, Comité d'histoire Mouillepieu, Saint-Lambert, p. 26, 27.
3. Thérèse Perrault, « Les premières limites de Saint-Lambert », *Cahier n° 1*, décembre 1980, Comité d'histoire Mouillepieu, Saint-Lambert, p. 26-30.
4. En collaboration, « Les limites de Saint-Lambert », *Cahier n° 3*, décembre 1982, Comité d'histoire Mouillepieu, Saint-Lambert, p. 2-5.

L'histoire ou le temps retrouvé

Saint-Lambert



Société d'histoire Mouillepiéd - Mouillepiéd Historical Society

Cet album de cartes postales vous est offert au prix de 10 \$.



Le dessin de la couverture est tiré d'un *Plan de la Seigneurie de La Prairie de la Madeleine*, par Jos. Rielle, arpenteur juré à Montréal, daté du 1^{er} juin 1861 (c'était déjà un anachronisme en 1861 de parler de « Seigneurie » puisque le régime seigneurial avait été aboli en 1854). L'original de ce plan se trouve à la Bibliothèque nationale.

L'auteur donne les précisions suivantes : « les dimensions sont en mesures françaises et d'après les papiers terriers de la Seigneurie. Les longueur et largeur des terres sont en arpens (sic), perches et pieds, ainsi 22-6-10 [pour 22 arpents, 6 perches et 10 pieds]. Les superficies sont en arpens et perches soulignées, ainsi 92.34 [pour 92 arpents, 34 perches]. »